



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20241008-2024\_41DEL-DE



N° 41/2024

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 8 octobre 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 1<sup>er</sup> octobre 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Valérie LOUBET

**Présents :** Christine BLANC -- Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Séverine VIRLOUVET-

**Absents excusés :** Kévin FAVRE donne pouvoir à Emelyne ETIENNE - Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET- Pierre-Luc CHATAIGNON donne pouvoir à Séverine VIRLOUVET

**Absents :** Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

### OBJET : RELAIS PETITE ENFANCE – CAPG – CONVENTION MISE A DISPOSITION DU LOCAL DE LA BIBLIOTHEQUE

Madame la Maire,

**SOUJET** à l'approbation de l'assemblée délibérante la convention de mise à disposition du local de la bibliothèque entre PAYS DE GEX AGGLO gestionnaire du Relais Petite Enfance et la Commune de Léaz pour permettre des ateliers petite enfance, une fois par mois.

#### **Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité**

- **ACCEPTTE** la convention de mise à disposition du local de la bibliothèque au Relais Petite Enfance secteur Collonges.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET  
Secrétaire de séance,

Christine BLANC  
Maire,

